

DÉPARTEMENT
ESSONNE
CANTON
ARPAJON
COMMUNE
ÉGLY

ARRETÉ DU MAIRE

AUTORISANT LA SOCIÉTÉ VEOLIA EAU A INTERVENIR SUR LA VOIRIE COMMUNALE DANS LE CADRE DE L'EXPLOITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE

Le Maire d'ÉGLY,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et les textes qui l'ont complétée ou modifiée,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.2,

VU le Code de la Route et notamment l'article L 411-1,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU le Code Pénal et notamment l'article R 610-5

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4^{ème} partie) approuvée par arrêté du 7 juin 1977,

VU le marché n° 2021-AO-44-L2 contracté par CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION,

CONSIDÉRANT la demande présentée par CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION, sise ZA les Montatons 16 bis rue Denis Papin à SAINT-MICHEL SUR ORGE (91240) dans le cadre du marché, pour l'exploitation du réseau d'eau potable,

CONSIDÉRANT que pour permettre le bon déroulement de cette prestation, il est nécessaire d'autoriser la société VEOLIA EAU sise 22 avenue Salvador ALLENDE à ARPAJON (91294) à effectuer des travaux sur la voirie communale pour l'entretien et la maintenance du réseau d'eau potable,

ARRÊTE :

ARTICLE 1° - À compter du 1^{er} janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2023, la société VEOLIA EAU est autorisée à intervenir sur la voirie communale dans le cadre de travaux pour l'entretien et la maintenance du réseau d'eau potable.

ARTICLE 2° - Les panneaux de signalisation réglementaires seront mis en place par les sociétés susmentionnées.

ARTICLE 3° - Monsieur le Maire de la Commune d'Egly, Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Egly sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de la Société VEOLIA EAU sise 22 avenue Salvador ALLENDE à ARPAJON (91294)
- Monsieur le Président de CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION, ZA les Montatons 16 bis rue Denis Papin à SAINT-MICHEL SUR ORGE (91240)
- Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Egly

Certifié exécutoire compte tenu de la
Publication le 02 février 2023

Fait à Egly, le 2 février 2023

Le Maire d'Egly

Édouard MATT

Le Maire d'Egly

Édouard MATT